
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 28 janvier 2013
Séance tenue le 29 janvier 2013

Résolution: CM13 0063

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de modifier la limite de hauteur de 16 mètres pour la limite de hauteur à 25 mètres, sur le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Ontario, Wolfe et la rue du Square Amherst - Marché public Saint-Jacques - Quartier Saint-Jacques - 1125, rue Ontario Est / Tenue d'une consultation publique

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par madame Caroline Bourgeois de la présentation à une séance ultérieure du conseil municipal du règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier la carte des hauteurs du Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, sur le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Ontario, Wolfe et la rue du Square Amherst – Marché public Saint-Jacques – Quartier Saint-Jacques – 1125, rue Ontario Est, l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel;

ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par Mme Caroline Bourgeois

appuyé par M. Laurent Blanchard

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier la carte des hauteurs du Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, sur le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Ontario, Wolfe et la rue du Square Amherst – Marché public Saint-Jacques – Quartier Saint-Jacques – 1125, rue Ontario Est;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément à la loi.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

43.02 1126090019
/lc

Gérald TREMBLAY

Maire

Colette FRASER

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement P-04-047-137

Signée électroniquement le 31 janvier 2013